



# INFORMATION

## Garderie matin et soir

La garderie matin (7h/8h20) et soir (16h30/19h) se situe à la salle des fêtes à Aubepierre.

Toutes modifications (présence ou absence) doivent être notifiées par message écrit au 06.33.10.59.35 avant 8h pour le matin ou 16h pour le soir.

## Cantine :

Possibilité d'inscription à l'année

Présence ou absence exceptionnelle (inscription ou annulation) :

Toute modification sera prise en compte jusqu'au jeudi 9 h pour la semaine suivante

**uniquement sur le site « Mon Espace Famille »**

Aucune modification ne sera prise en compte passé ce délai. Dans le cas contraire, le service sera dû et ne sera ni remboursé, ni restitué en nature.

Vous trouverez ci-joint les documents pour la rentrée 2022.

- **Règlement cantine et périscolaire Aubepierre/Ozouer-le-Repos**
- **Fiche de renseignements**

La fiche de renseignements (une par enfant) est à compléter par tous les parents et à déposer en mairie pour **le 20 août 2022** accompagné de l'avis d'imposition sur le revenu 2021.

- **Inscription cantine et APS**

L'inscription du mois de septembre ou annuelle doit être effectuée impérativement pour **le 20 août 2022** sur le site « Mon espace famille » et l'avis d'imposition des revenus 2021 de chaque parent, est à déposer en mairie.

Les enfants ne seront pas inscrits aux prestations si les familles sont redevables d'arriérés.

- **Carte transport scolaire**

La demande est à faire en ligne sur le site du conseil départemental [www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)  
<https://www.seine-et-marne.fr/Cadre-de-vie-Transports/Transports-scolaires-priorite-au-service/La-carte-Scol-R>

Vous pouvez trouver sur le site de la commune toutes ces informations.